

# Jules A. Brillant et les buts de l'École de Marine

A partir de 1920, Jules-A. Brillant bâtit son "empire" en contrôlant (et améliorant) les divers secteurs de service public du Bas Saint-Laurent : l'électricité avec la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent (1922), le téléphone avec la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec (1927), le transport maritime avec la Compagnie de transport du Bas St-Laurent (1929), l'information avec l'achat du **Progrès du Golfe** (1923) et la fondation du poste radiophonique C.J.B.R. (1937). Il met donc graduellement la main sur les secteurs clés de l'économie de la région et il se vantera un jour (1938) d'avoir constitué "ce qu'on pourrait appeler un **trust national**"

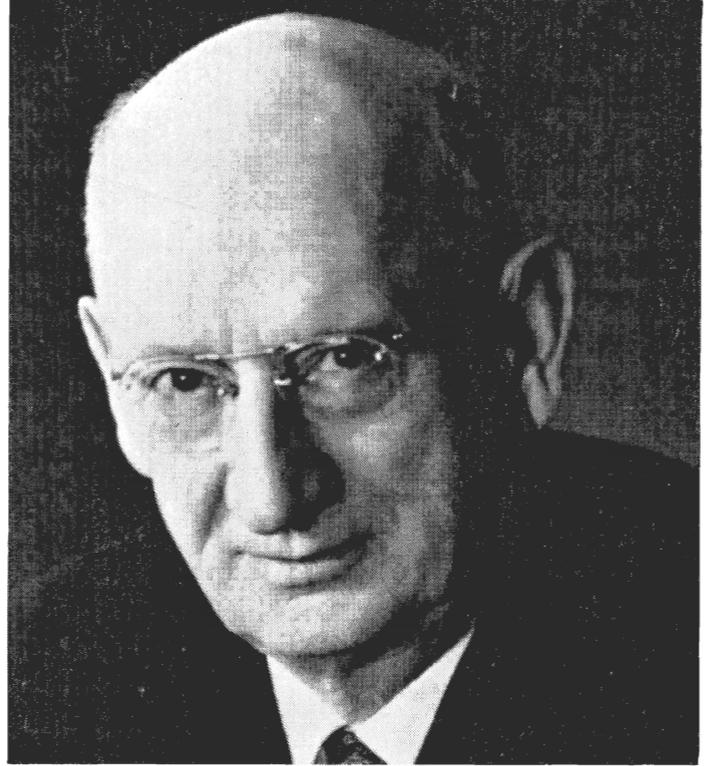
Homme d'affaire ouvert aux progrès techniques, Brillant s'est rendu compte très tôt des lacunes de l'enseignement dans le Bas Saint-Laurent. Il nous le disait lui-même en 1965 : "Dès le début de la construction du réseau électrique, je m'étais heurté à une grave pénurie de techniciens et d'artisans compétents alors qu'il y avait surabondance de main d'oeuvre non spécialisée dans le Bas Saint-Laurent". Pour corriger la situation, il se fait l'écho des autorités religieuses et civiles et il part en campagne en faveur de l'enseignement professionnel. En 1927, il publie un premier texte dans le **Progrès du Golfe** :

Qu'on nous permette d'exprimer en passant la pensée qu'une école industrielle et commerciale, avec laboratoire de chimie industrielle, avec cours de chimie industrielle, avec cours d'études des ressources naturelles de la région et de la manière de les exploiter, avec cours d'organisation commerciale et industrielle, etc., ces cours étant confinés à un domaine convenablement restreint et donnés par des professeurs compétents, créeraient une mentalité nouvelle dans la région et permettraient à nos jeunes gens d'aujourd'hui de devenir vraiment des auteurs du progrès de demain. (1)

Quelques années plus tard, en 1935, il fait construire et aménager à ses frais un édifice qu'il remet au Séminaire de Rimouski; c'est le début de l'École d'arts et métiers qui inaugure ses cours pendant l'hiver 1936 et qui deviendra l'institut de technologie. Brillant apporte aussi son utile collaboration à la fondation d'une École de commerce (1947) et surtout à la création de l'École de marine de Rimouski (1943).

Donner un enseignement maritime est un rêve ancien des Rimouskois : déjà, en 1854, le Collège industriel de Rimouski se définit comme une institution "où l'on instruira les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la **navigation**" (2). Brillant relance l'idée en 1937. Parlant à l'occasion de l'inauguration du poste C.J.B.R., il souligne les progrès de l'éducation dans la région et il ajoute : "nous ne serons satisfaits que lorsque nous l'aurons doté(e) d'une École de Marine. Peu importe qu'elle soit établie par un gouvernement ou un autre — qu'elle porte le nom de DUPLESSIS — (tant mieux si nous l'obtenons plus vite) mais c'est une nécessité urgente pour notre district" (3). Dans les années qui suivent, il collectionne des articles sur le sujet et fait quelques démarches auprès de ses amis d'Ottawa qui lui font rapidement comprendre qu'il y a trop d'obstacles pour le moment. Brillant retire sa demande, mais il fourbit ses armes pour une nouvelle offensive en 1942-43.

Il fait alors porter ses pressions sur deux fronts à la fois, Québec et Ottawa. Les manoeuvres auprès du gouvernement provincial aboutissent rapidement, car Brillant n'y a que de bons amis libéraux. Hector Perrier, de qui dépend l'enseignement technique, se laisse facilement convaincre de l'urgence nécessaire d'un enseignement maritime au Québec; au besoin, Brillant fait vibrer la corde nationaliste et souligne au ministre que, grâce à cette école de marine de Rimouski, "à l'avenir les marins de la petite navigation sur



le fleuve St-Laurent trouveront à notre École, et par conséquent dans notre Province, des facilités de se former et de devenir des marins professionnels" (4), ce qui leur permettra, dit-il encore, "d'être sur le même pied que ceux qui sortent des écoles répandues un peu partout dans les provinces anglaises" (5). Le seul obstacle à vaincre a été la réticence (si non l'hostilité) de certains milieux financiers. La Clarke Steamship Company tout spécialement a protesté contre le choix de Rimouski et a déclaré qu'elle préférerait faire étudier ses gens à Lauzon. Brillant se fâche et suggère de demander à la compagnie "de prouver cette préférence de façon manifeste et de poser un geste qui restera pour l'édification des générations futures en vous signant un beau chèque de \$100,000 qui vous permettra d'acheter l'équipement nécessaire à la mise en opération de l'École de son choix!" (6) Le gouvernement provincial accepte le point de vue du financier rimouskois et, en 1943, Lauzon n'est pas préféré à Rimouski pour l'enseignement maritime.

Les négociations sont beaucoup plus laborieuses à Ottawa, et Brillant doit y déployer toutes les finesses de son habileté tactique. Les fonctionnaires fédéraux exigent avec acharnement la preuve que Rimouski a ou aura l'équipement nécessaire à l'enseignement maritime, que cet enseignement sera en tout conforme aux règles du ministère des transports et que l'installation ne coûtera pas un prix exorbitant. Brillant doit donc s'organiser pour satisfaire leurs exigences.

Les grandes manoeuvres commencent en 1942. Des amis de Brillant écrivent au ministre des transports, J.-E. Michaud -lui-même un intime du financier rimouskois -, pour appuyer le projet d'un enseignement maritime à Rimouski. Le plus insistant est Wilfrid Bovey, collègue de Brillant au Conseil législatif et président du service d'éducation de la Légion canadienne ; il écrit plusieurs lettres à Michaud et déclare chaque fois que "le projet de M. Brillant est d'une très grande importance et qu'il (Bovey) suggère respectueusement

d'entrer immédiatement en action" (7). Brillant lui-même multiplie les mémoires et les démarches auprès des deux ministres concernés, C.D. Howe et J.-E. Michaud. Devant ce dernier, déjà gagné à la cause, il fait surtout miroiter les conséquences électorales :

L'établissement d'une école de ce genre à Montréal ou à Québec ne serait peut-être pas très efficace au point de vue réclame politique, mais ici, il contribuera à alléger les difficultés de la crise que nous traversons dans ces temps difficiles. (8)

Les plus durs à convaincre sont les fonctionnaires fédéraux, et, parmi eux, Arthur Randles, "Director of Merchant Seamen". Pendant plusieurs mois, celui-ci multipliera les objections et les obstacles ou s'efforcera de diminuer la juridiction de l'école de Rimouski. Brillant fait tout pour vaincre sa résistance. Il l'invite à venir vérifier sur place le sérieux de la demande rimouskoise car, dit-il, "il me semble que si monsieur Randles venait ici examiner sur place, ce qui peut être utilisé, cela vaudrait mieux que toute l'histoire que je pourrais lui écrire" (9). Il s'évertue, dans ses rencontres et ses écrits, à lui prouver que Rimouski a l'organisation nécessaire et l'espace requis. Bien plus, il propose de mettre à la disposition des futurs élèves les trois navires de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent et les installations de la Compagnie de Téléphone et de la station de Radio-Téléphonie. Cette offre fait tomber les principales oppositions d'Arthur Randles qui désormais appuie le projet. La bataille est gagnée pour Brillant, mais sans doute fait-il allusion à ce fonctionnaire têtu quand il écrit à son ami Ludger Simard, de Sorel : "C'est extraordinaire comme les Anglais sont opposés au développement maritime dans la Province de Québec" (10).

Le 11 septembre 1943, le Ministre des Transports annonce qu'un arrêté en Conseil du 3 septembre pourvoit à l'établissement d'une "école élémentaire de génie maritime" à Rimouski ; les gens de la place n'ont qu'à concevoir les programmes et à acheter l'équipement (11). Brillant jubile :

Ta lettre ne m'a pas seulement fait plaisir à moi, mais elle a également réjoui notre évêque, les autorités du séminaire, celles de l'École et les citoyens de ma ville. Tu as toute notre admiration et nos remerciements. (12)

Il s'occupe immédiatement de l'organisation. Il se met à la recherche des professeurs nécessaires ; au Secrétaire de la Province, il écrit :

Il s'agit maintenant, pour nous, de trouver un professeur qui prendra charge du département de la Marine et un ingénieur marin mécanicien. Je me charge de voler ces deux hommes dans une "ship yard" quelque part dans la Province. . . Si un jour je suis mal pris, je vous appellerai à mon secours pour me sortir de prison. . . (13)

Il négocie avec le gouvernement fédéral la rédaction d'un contrat pour l'entretien de la machinerie ; en proposant un texte, il ajoute : "C'est là une suggestion pure et simple et je ne la pose pas comme condition. Je suis prêt à n'importe quel sacrifice pour l'obtention d'une branche de génie maritime à l'École" (14). Enfin, de peine et de misère, il obtient d'Ottawa une contribution de \$50,000. pour l'installation des machines, mais ce n'est qu'après avoir promis que "si les dépenses dépassaient le montant prévu (\$50,000.), le Gouvernement provincial, l'École ou moi-même verrions à fournir les fonds nécessaires pour compléter l'installation, tel que le réclament les plans" (15). Aussi peut-il accepter sans scrupule ce compliment d'Hector Perrier :

Je me réjouis avec vous des bons résultats que vous avez obtenus pour l'organisation d'une école de marine à Rimouski, et je vous félicite de l'excellent travail que vous avez accompli. Vous aurez le crédit d'avoir ajouté à la longue liste de vos brillantes et heureuses initiatives. (16)

Il ne fait aucun doute pour nous que Jules-A. Brillant a été l'instigateur et la cheville-ouvrière de l'École de Marine de Rimouski. Sans lui, nous ne croyons pas qu'elle aurait pu naître, du moins à Rimouski. Le reconnaître n'est pas oublier le travail d'autres collaborateurs, tels Antoine Gauthier et Mgr Antoine Gagnon. Ce dernier, tout particulièrement, pourrait compléter notre dossier en donnant sa version des faits et en nous racontant les débuts et la survie difficiles de cette école très spéciale. C'est une invitation.

Nive Voisine  
Département d'histoire  
Université Laval, Québec.

1. "Une lettre du Président de la Chambre de Commerce", *Le Progrès du Golfe*, 7 janvier 1927, p.1.
2. "Le Séminaire de Rimouski : esquisse historique", *L'Enseignement secondaire*, XXXVIII, 2 (nov.-déc. 1945), p.4.
3. "Aurons-nous une Ecole de Marine?", *Le Progrès du Golfe*, 19 nov. 1937, p.3.
4. Brillant à Hector Perrier, 15 sept. 1943, Archives Brillant, *Ecole de Marine, 1942-43*. Toute la correspondance que nous citons provient de ce dossier.
5. Brillant à Elisée Thériault, 30 sept. 1943.
6. Brillant à Gabriel Rousseau, 8 oct. 1943.
7. Wilfrid Bovey à J.-E. Michaud, 8 oct. 1942.
8. Brillant à J.-E. Michaud, 6 août 1943. La crise dont parle Brillant \*  
\* est une division au sein du groupe libéral rimouskois par suite de la position du député Emmanuel D'Anjou sur le plébiscite et la conscription.
9. Brillant à J.-Ernest Dufour, 31 déc. 1942.
10. Brillant à Ludger Simard, 4 déc. 1943.
11. J.-E. Michaud à Brillant, 11 sept. 1943.
12. Brillant à J.-E. Michaud, 13 sept. 1943.
13. Brillant à Hector Perrier, 15 sept. 1943.
14. Brillant à J.-E. Michaud, 23 nov. 1943.
15. Brillant à Paul-E. Bolduc, 4 déc. 1943.
16. Hector Perrier à Brillant, 16 sept. 1943.